

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

numéro
CM 220405_16

L'an deux mille-vingt deux, le cinq avril,

Le Conseil municipal, dûment convoqué le vingt neuf mars deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	25
exprimés	29
vote	
pour	22
contre	7
abstention	0

Présents :

Jean-Marc SAUVIER, Fadilha BENAMMAR KOLY, David BOSC, Damien ALIBERT, Nathalie SYZ, Claude LAATEB, Gilles MARRES, Gaëlle LEVEQUE, Ludovic CROS, Marie Pierre CAUMES, David DRUART, Claude FERAL, Monique GALEOTE, Izia GOURMELON, Didier KOEHLER, Edith POMAREDE, Françoise CAUVY, Michel PANIS, Isabelle PEDROS, Joana SINEGRE, Marie-Laure VERDOL, Magali STADLER, Ahmed KASSOUH, Ali BENAMEUR, Nathalie ROCOPLAN.

Absents avec pouvoirs :

Damien ROUQUETTE à Magali STADLER, Christian RICARDO à Claude LAATEB, Fatiha ENNADIFI à Monique GALEOTE, Thibault DETRY à David DRUART.

OBJET :	Adoption du budget primitif de l'année 2022 du budget principal
----------------	--

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* »,

VU la commission finances du 31 mars 2022,

VU la délibération n°CM_220405_12 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'approbation du compte administratif 2021 du budget principal,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, de la Mairie de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

https://lodevoisetlarzac-my.sharepoint.com/:f/q/personal/sjoulkva_lodevoisetlarzac_fr/EkILyT7u_1hPmLoAO-w3xvIBk6S5B0H99rIKyTB71zIW_Q?e=nrZerb

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le budget primitif de l'année 2022 de la ville de Lodève, annexé à la présente délibération et accompagné de la note synthétique.

Où l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif de l'année 2022 de la ville de Lodève, tel que présenté dans l'annexe jointe à la présente délibération et accompagnée de la note synthétique, en votant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, un montant de 10 062 734,00 euros,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, un montant de 8 855 460,35 euros,
- avec reprise des résultats de l'exercice n-1 après le vote du compte administratif n-1,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont les délibérants signé au registre,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Gaëlle LEVEQUE





BUDGET PRIMITIF 2022

Note synthétique

Conseil Municipal du 5 avril 2022

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le rapport d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la commune.

COMMUNE DE LODEVE

Table des matières

1	L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL.....	3
2	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	5
	Les dépenses réelles de fonctionnement	5
2.1.1	Des charges à caractère général en baisse (chapitre 011).....	5
2.1.2	Une évolution des dépenses de personnel maîtrisée (chapitre 012).....	6
2.1.3	Des atténuations de produits stables (chapitre 014).....	7
2.1.4	Des charges de gestion courante en baisse (chapitre 65)	7
2.1.5	Des frais financiers stables (chapitre 66).....	7
2.1.6	Des charges exceptionnelles en forte évolution (chapitre 67)	8
	Les recettes réelles de fonctionnement.....	8
2.1.8	Des atténuations de charges en hausse (chapitre 013).....	8
2.1.9	Des produits des services du domaine et ventes diverses toujours impactés par la crise sanitaire (chapitre 70)	9
2.1.10	Des produits fiscaux en hausse en lien avec la réforme de la taxe d'habitation (chapitre 73)	9
2.1.11	Des dotations et participations avec une évolution haussière mais impactées par la réforme de la taxe d'habitation (chapitre 74).....	11
2.1.12	Les autres produits de gestion courante intègrent les loyers de la Maison de Santé (chapitre 75)	11
3	LES EPARGNES	12
4	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13
	Les dépenses d'investissement	13
4.1.1	Les principales dépenses d'équipement 2021	13
4.1.2	Les dépenses financières.....	15
	Les recettes d'investissement.....	16
4.1.4	Les ressources propres.....	16
4.1.5	Les participations et subventions.....	16
4.1.6	La dette	16
5	LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES	17

COMMUNE DE LODEVE

PREAMBULE

Ce rapport de présentation budgétaire précise les orientations annoncées lors du débat d'orientations budgétaires du 15 mars dernier.

En lien avec l'amélioration de la situation financière structurelle de la collectivité, la municipalité s'est dotée d'un plan pluriannuel d'investissement et s'est fixée des objectifs de gestion pour les 5 années à venir, présentés lors du débat d'orientations budgétaires

Ce sont le PPI et les objectifs de gestion qui ont guidé la construction du budget primitif 2022

Pour rappel, les objectifs de gestion sont les suivants :

- Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement, en particulier la masse salariale, afin de préserver dans la durée les capacités d'auto-financement de la commune ;
- Maintenir une épargne nette de 400 000 € par an
- Limiter le recours à l'emprunt au montant du capital annuellement remboursé afin de stabiliser l'encours de dette
- Chercher de manière systématique l'accompagnement des projets via des financements publics (subventions Europe, Etat, Région, Département).
- Poursuivre la mutualisation avec la Communauté de Communes chaque fois que cela s'avère opportun pour les deux collectivités

En fonctionnement, le budget 2022 sera maîtrisé : les dépenses de gestion seront contenues et permettront de consolider la capacité d'autofinancement de la collectivité.

En investissement, le programme d'équipement 2022 sera ambitieux et visera principalement la rénovation et l'amélioration du patrimoine tout en limitant le recours à l'emprunt.

COMMUNE DE LODEVE

1 L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2022 du budget principal est équilibré à hauteur de 18 918 194,35 € dont 10 062 734 € pour la section de fonctionnement et 8 855 460,35 € pour la section d'investissement.

Ce budget intègre les résultats 2021 du budget principal.

La section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
011 Charges à caractère général	1 739 664,00	1 767 759,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	4 875 830,00	4 980 000,00
014 Atténuation de recettes	610 275,00	585 275,00
65 Autres charges de gestion courante	687 067,00	735 000,00
66 Charges Financières	245 000,00	232 500,00
67 Charges exceptionnelles	91 530,00	72 300,00
68 Dotations aux provisions	27 000,00	-
022 Dépenses imprévues	30 000,00	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 306 366,00	8 372 834,00
023 Virement à la section d'investissement	839 414,17	1 147 759,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	506 836,00	542 141,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 346 250,17	1 689 900,00
TOTAL DES DEPENSES	9 652 616,17	10 062 734,00

Chapitre	BP 2021	BP 2022
013 Atténuation de charges	145 300,00	120 000,00
70 Produits des services et ventes diverses	431 900,00	572 000,00
73 Produits des impôts et taxes	5 229 000,00	5 297 000,00
74 Dotations et subventions	3 100 900,00	3 209 650,00
75 Autres produits de gestion courante	137 000,00	159 000,00
77 Produits exceptionnels	2 000,00	2 000,00
78 Reprise sur provision (semi-budgétaires)	-	-
Total des recettes réelles de fonctionnement	9 046 100,00	9 359 650,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 554,00	176 306,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	180 554,00	176 306,00
TOTAL	9 226 654,00	9 535 956,00

002 Résultat de fonctionnement	425 962,17	526 778,00
TOTAL DES RECETTES	9 652 616,17	10 062 734,00

Hors résultat assainissement

COMMUNE DE LODEVE

La section d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2021	BP 2022
16 Emprunts et dettes assimilées	1 320 000,00	1 127 000,00
20 Immobilisations incorporelles	132 980,00	129 500,00
204 Subventions d'équipement versées	17 820,00	67 534,00
21 Immobilisations corporelles	1 783 479,17	3 257 542,00
23 Immobilisations en cours	1 315 700,00	390 000,00
27 Autres immobilisations financières	596 100,00	166 000,00
45 Opérations pour compte de tiers	200 000,00	250 000,00
<i>RAR dépenses n-1</i>	<i>618 395,38</i>	<i>353 304,61</i>
Total des dépenses réelles d'investissement	5 984 474,55	5 740 880,61
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 554,00	176 306,00
041 Opérations patrimoniales	3 620 000,00	330 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 800 554,00	506 306,00
<i>001 resultat n-1</i>	<i>2 954 451,70</i>	<i>2 608 273,74</i>
TOTAL DES DEPENSES	12 739 480,25	8 855 460,35

Recettes d'investissement	BP 2021	BP 2022
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	330 000,00	873 000,00
<i>1068 excédent de fonctionnement capitalisé</i>	<i>1 387 536,08</i>	<i>777 346,60</i>
13 Subventions (sauf 138)	1 827 283,00	1 668 982,00
16 Emprunts et dettes	1 800 000,00	957 000,00
27 Autres immobilisations financières	43 100,00	-
45 Opérations pour compte de tiers	200 000,00	250 000,00
024 Produits de cessions d'immobilisation		125 000,00
<i>RAR recettes n-1</i>	<i>2 185 311,00</i>	<i>2 184 231,75</i>
Recettes réelles d'investissement	7 773 230,08	6 835 560,35
021 Virement de la section de fonctionnement	839 414,17	1 147 759,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	506 836,00	542 141,00
041 Opérations patrimoniales	3 620 000,00	330 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	4 966 250,17	2 019 900,00
TOTAL DES RECETTES	12 739 480,25	8 855 460,35

Hors résultat assainissement

COMMUNE DE LODEVE

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022	Evolution
011 Charges à caractère général	1 739 664,00	1 767 759,00	1,61%
012 Charges de personnel, frais assimilés	4 875 830,00	4 980 000,00	2,14%
014 Atténuation de recettes	610 275,00	585 275,00	-4,10%
65 Autres charges de gestion courante	687 067,00	735 000,00	6,98%
66 Charges Financières	245 000,00	232 500,00	-5,10%
67 Charges exceptionnelles	91 530,00	72 300,00	-21,01%
68 Dotations aux provisions	27 000,00	-	
022 Dépenses imprévues	30 000,00	-	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 306 366,00	8 372 834,00	0,80%

Hors résultat assainissement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 8 372 834 € soit + 0.80% par rapport au budget 2021.

Cette faible évolution des dépenses réelles de fonctionnement traduit l'effort de gestion engagé par la collectivité pour maîtriser son fonctionnement courant.

2.1.1 Les charges à caractère général : une évolution contenue (chapitre 011)

DETAILS	BP 2021	BP 2022
GESTION BATIMENTS COMMUNAUX (fluides, maintenance, ...)	572 445	574 650
FOURNITURES ET PRESTATIONS POUR L'ACTIVITE DES SERVICES	1 115 438	1 139 759
SERVICES GENERAUX	274 816	278 195
AFFAIRES GENERALES (état civil, élections)	14 070	11 720
VIE ASSOCIATIVE/LUTEVA	49 380	42 585
POLICE MUNICIPALE	41 595	40 950
AFFAIRES SCOLAIRES	79 734	78 604
ECOLE DE MUSIQUE	4 700	5 700
CINEMA	82 558	98 600
MEDIATHEQUE	60 000	71 650
ACTION CULTURELLE	4 100	4 100
SERVICE DES SPORTS	46 645	33 170
CENTRE SOCIAL	28 180	29 730
SERVICES TECHNIQUES	429 660	444 755
IMPOTS ET TAXES	51 781	53 350
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 739 664	1 767 759

COMMUNE DE LODEVE

Les dépenses à caractère général ont été estimées à 1 767 759 € soit + 1.6% par rapport au budget précédent

Les dépenses 2022 ont été évaluées conformément à une activité normale des services hors crise sanitaire.

Les dépenses nouvelles concerneront essentiellement la prise en compte de nouveaux contrats de maintenance, et la location d'une balayeuse aux services techniques.

Les dépenses de fluides et de fonctionnement des bâtiments communaux sont globalement stables ; les économies générées par la fermeture de la piscine et la réduction des consommations sur l'éclairage public devraient compenser les évolutions (Maison de santé, coût de l'énergie)

2.1.2 Les dépenses de personnel : une évolution maîtrisée (chapitre 012)

	BP 2021	BP 2022
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 875 830	4 980 000
Salaires bruts chargés	4 399 400	4 472 900
Remboursement personnel mise à disposition GEEP	60 000	65 000
Remboursement personnel mis à disposition CCLL	295 000	320 500
Cotisations COS	33 930	32 300
Médecine du travail / expertises médicales	20 000	20 000
Cotisations pour assurance du personnel	67 500	69 300

Les dépenses de personnel sont estimées à 4 980 000 € pour 2022 soit une augmentation de + 2.14% par rapport au budget 2021.

Les facteurs externes impactant l'évolution de la masse salariale sont les suivants : + 50 000 €

- La revalorisation des carrières des agents de catégorie C
- L'augmentation du SMIC et de l'indice minimum de traitement des fonctionnaires
- Les évolutions de carrière, communément appelé GVT (glissement vieillesse technicité)

Les facteurs internes seront les suivants :

- Le coût de la mutualisation des services communautaires est évalué à 320 500 € soit + 25 000 € par rapport à 2021. Cette évolution correspond à l'impact de recrutements d'agents intercommunaux mutualisés intervenus courant 2021.

Pour 2022, le montant des mises à disposition représente un coût net pour la ville de 40 000 €.

- De nouveaux recrutements sur 2022: chargé de communication, référent accueil pour le centre social, contrôleur de voirie : 75 000 €
- La fermeture de la piscine – 18 000 € d'emplois saisonniers

Le recours au GEEP sera poursuivi en 2021 pour les services scolaires et entretien.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.3 Des atténuations de produits stables (chapitre 014)

	BP 2021	BP 2022
014 – ATTENUATION DE PRODUITS	610 275	585 275
Attribution de compensation à verser à la CCLL	585 275	585 275
Dégrèvements THLV à la charge de la commune	25 000	0

Le montant de l'attribution de compensation à la Communauté de Communes restera inchangé en 2022.

2.1.4 Des charges de gestion courante en augmentation (chapitre 65)

	BP 2021	BP 2022
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	687 067,00	735 000,00
Contingent SDIS	272 488,00	273 000,00
Subvention d'équilibre CCAS	40 000,00	52 500,00
Redevances pour brevet, logiciel, concessions		6 500,00
Diverses subventions de fonctionnement	73 500,00	103 000,00
Autres participations (dont Saint Joseph) et charges diverses de gestion	126 579,00	133 000,00
Indemnités et frais des élus	159 500,00	160 000,00
Admission en non valeur sur créances irrécouvrées	15 000,00	7 000,00

Le montant des **autres de charges de gestion courante** est en augmentation de 6.98% par rapport à 2021 en raison de :

- L'ajustement de la subvention du CCAS (dispositif parcours réussite éducative) : + 12 500 €
- L'augmentation des subventions aux associations :
 - o + 9 500 € pour les subventions de fonctionnement
 - o +20 000 € pour le dispositif territoire 0 chômeurs
- Une nouvelle dépense liée au renouvellement des licences informatiques pour les services : + 6500 €

2.1.5 Des frais financiers en baisse (chapitre 66)

	BP 2021	BP 2022
66 - CHARGES FINANCIERES	245 000,00	232 500,00
Intérêts réglés à l'échéance	230 000,00	220 000,00
Intérêts courus non échus (différentiel N/N-1)	-5 000,00	-2 500,00
Intérêts des comptes courants (ligne de trésorerie)	20 000,00	15 000,00

Les frais financiers s'élèvent à 232 500 € et comprennent :

- les charges d'intérêts des emprunts en cours avec les Intérêts Courus Non Echus (ICNE)
- les intérêts liés à la mobilisation de ligne de trésorerie : la ligne de trésorerie mobilisée pour l'opération maison de santé sera entièrement remboursée en 2022

COMMUNE DE LODEVE

2.1.6 Des charges exceptionnelles en diminution (chapitre 67)

	BP 2021	BP 2022
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	91 530	72 300
Subventions exceptionnelles aux associations	88 030	67 300
Autres dépenses exceptionnelles	3 500	5 000

La diminution des charges exceptionnelles par rapport à 2021 s'explique principalement par la non reconduction de l'achat de bons cadeaux pour les seniors (lié à la crise sanitaire).

Les subventions versées aux associations pour leurs projets seront maintenues à la même hauteur qu'en 2021.

Les recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	BP 2021	BP 2022	Evolution
013 Atténuation de charges	145 300,00	120 000,00	-17,41%
70 Produits des services et ventes diverses	431 900,00	572 000,00	32,44%
73 Produits des impôts et taxes	5 229 000,00	5 297 000,00	1,30%
74 Dotations et subventions	3 100 900,00	3 209 650,00	3,51%
75 Autres produits de gestion courante	137 000,00	159 000,00	16,06%
77 Produits exceptionnels	2 000,00	2 000,00	
Total des recettes réelles de fonctionnement	9 046 100,00	9 359 650,00	3,47%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 359 650 €, en augmentation de 3.47 % par rapport au budget 2021.

2.1.7 Des atténuations de charges en baisse (chapitre 013)

	BP 2021	BP 2022
013 - ATTENUATION DE CHARGES	145 300	120 000
Participations de l'Etat au titre des contrats aidés	19 000	50 000
Remboursements assurance risques statutaires	61 300	40 000
Autres remboursements (CDC, URSSAF, CDG droit syndical)	65 000	30 000

Les remboursements sur charges de personnel sont estimés à 120 000 € pour l'année 2022.
Les participations sur les contrats aidés seront en augmentation, la ville ayant embauché 3 contrats PEC (parcours emploi compétence).

COMMUNE DE LODEVE

Les autres remboursements ont été estimés en fonction des situations actuelles des agents placés en maladie ou accident de service.

2.1.8 Des produits des services du domaine et ventes en hausse

	BP 2021	BP 2022
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	431 900	572 000
Concessions dans les cimetières	15 000	15 000
Redevance d'occupation du domaine public communal	6 000	6 000
Régies à caractère culturel (Ecole de musique /médiathèque/cinéma)	163 000	209 000
Régie à caractère de loisir (Lutéva)	39 400	15 000
Vente de bois		15 000
Remboursement de frais (personnel et autres frais) à l'EPCI	208 500	292 000
Remboursement de frais autres redevables (charges locatives)		20 000

Le montant du chapitre produit des services s'élève à 572 000 € soit + 32.4% par rapport à 2021.

Cette évolution concerne :

- l'augmentation prévisionnelle des recettes liées au cinéma : suite à la crise sanitaire qui a fortement impactée l'activité de ce service, la municipalité table sur une reprise d'activité à hauteur de 80% d'une activité « normale » soit une recette supplémentaire de + 40 000 € par rapport au budget 2021.
- l'augmentation des remboursements des personnels mutualisés avec la Communauté de Communes Lodévois et Larzac soit + 80 000 €
- une recette de 15 000 € versée par l'Office National des Forêts pour la vente de bois
- les remboursements des charges locatives de la Maison de santé pour 20 000 €

2.1.9 Des produits fiscaux peu évolutifs (chapitre 73)

	BP 2021	BP 2022
73 - IMPOTS ET TAXES	5 229 000	5 297 000
Impôts locaux (TH / TF / TFNB)	4 657 000	4 767 000
Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	115 000	105 000
Droits de place (foires et marchés) et de stationnement (fourrière)	67 000	65 000
Taxe sur l'électricité	210 000	160 000
Taxe additionnelle aux droits de mutation	180 000	200 000

Le chapitre impôts et taxes s'établit à 5 297 000 €, soit + 1.3% par rapport à 2021.

En matière de fiscalité directe, le produit fiscal attendu est de 4 767 000 €.

COMMUNE DE LODEVE

Ce produit fiscal se compose :

- Du produit de taxe foncière bâti
- Du produit de taxe foncière non bâti
- Du produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants
- De la compensation sur la perte de produit de taxe d'habitation suite à la réforme

Détail produit de fiscalité directe suite à notification des bases prévisionnelles

TAXE FONCIERE BATI	base prévisionnelle	Taux	Produit
montant notifié	7 743 000	54,12%	4 190 512
<i>évolution</i>	<i>+3,1% par rapport à 2021</i>	<i>inchangé</i>	
TAXE FONCIERE NON BATI			
montant notifié	43400	129%	55 986
<i>évolution</i>	<i>+3,9% par rapport à 2021</i>	<i>inchangé</i>	
TAXE HABITATION			
residences secondaires	969 427	19,52%	195 232
locaux vacants	300 124	19,52%	58 584
<i>évolution</i>	<i>+3,4% par rapport à 2021</i>	<i>inchangé</i>	
compensation TH			264 104
<i>évolution</i>	<i>+3,4% par rapport à 2021</i>		
rôles supplémentaires			2 582
TOTAL produit fiscal prévisionnel			4 767 000

Les taux communaux de fiscalité directe resteront inchangés pour 2022 ; le taux relatif au foncier bâti intègre désormais le taux départemental (21,45%) :

L'évolution des bases prévisionnelles tient compte de la revalorisation des valeurs locatives fixée par l'Etat à hauteur de 3.4% pour 2022.

Le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité(TCFE) en 2022 a été ajusté par rapport aux encaissements 2021 ;

Le produit des droits de mutation a été estimé à 200 000 € compte tenu de la moyenne des encaissements perçus sur les 3 dernières années.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.10 Des dotations et participations avec une évolution positive (chapitre 74)

	BP 2021	BP 2022
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 100 900	3 209 650
Dotation forfaitaire	1 100 600	1 100 135
Dotation de solidarité rurale	992 000	1 064 500
Dotation de solidarité urbaine	465 000	474 715
Dotation nationale de péréquation	322 000	314 900
Subventions Etat	3 300	12 400
Subventions de fonctionnement Département	12 000	12 000
Participations de fonctionnement reçues- EPCI (école de musique)	28 000	28 000
Subventions de fonctionnement - Communes (participation pour écoles)	35 000	40 000
Subventions de fonctionnement reçues- Autres organismes (cnc / caf)	87 000	105 000
Compensations de l'Etat (TF, TFNB)	44 000	46 000
Autres participations (dotations titres sécurisés)	12 000	12 000

Le chapitre 74 est composé notamment :

- Des concours financiers de l'Etat constitués par les dotations et les compensations fiscales
- Des participations et subventions reçues par la collectivité dans le cadre du fonctionnement de ses services

Ce chapitre est en augmentation par rapport à 2021 en raison :

- Du montant des dotations de l'Etat estimé à 2 954 250 € soit une hausse de + 74 000€ principalement due à l'évolution de la DSU et de la DSR.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les notifications des dotations de l'Etat ne sont pas encore connues. Les montants des dotations ont donc été estimés sur la base des dispositions de la loi de finances 2021.

Les autres subventions seront en augmentation de 32 000 € par rapport à 2021, en raison principalement de subventions plus élevées pour le fonctionnement du centre social.

2.1.11 Les autres produits de gestion courante intègrent les loyers de la Maison de Santé (chapitre 75)

	BP 2021	BP 2022
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	137 000,00	159 000,00
Redevances de locations de salles municipales et divers loyers	52 000,00	63 000,00
Autres loyers (photovoltaïque)	25 000,00	25 000,00
Loyers Maison de Santé	60 000,00	71 000,00

Les **produits courants** intégreront les loyers de la maison de santé pluriprofessionnelle évalués à 71 000€ pour 2022.

COMMUNE DE LODEVE

3 LES EPARGNES

Libellé	BP 2021	BP 2022
70 Produits des services et ventes diverses	431 900,00	572 000,00
73 Produits des impôts et taxes	5 229 000,00	5 297 000,00
74 Dotations et subventions	3 100 900,00	3 209 650,00
75 Autres produits de gestion courante	137 000,00	159 000,00
013 Atténuation de charges	145 300,00	120 000,00
Recettes courantes de fonctionnement (1)	9 044 100,00	9 357 650,00
011 Charges à caractère général	1 739 664,00	1 767 759,00
012 Charges de personnel	4 875 830,00	4 980 000,00
65 Autres charges de gestion courante	687 067,00	735 000,00
68 Provisions pour risques	27 000,00	-
014 Atténuation de produits	610 275,00	585 275,00
Dépenses courantes de fonctionnement hors interets et hors charges exceptionnelles(2)	7 939 836,00	8 068 034,00
Epargne de gestion		
(3) = (1) - (2)	1 104 264,00	1 289 616,00
Charges financières (56)	245 000,00	232 500,00
Produits financiers (76)	-	-
Résultat financier (4)	- 245 000,00	- 231 000,00
Charges exceptionnelles (67)	91 530,00	72 300,00
Produits exceptionnels hors cessions, et transferts de charges (77 et 79)	2 000,00	2 000,00
Résultat exceptionnel (5)	- 89 530,00	- 70 300,00
Epargne Brute		
(6) = (3)+(4)+(5)	769 734,00	988 316,00
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette (7) hors prêt court terme	820 000,00	890 000,00
Epargne Nette ou autofinancement courant		
(8) = (6) -(7)	- 50 266,00	98 316,00

L'ensemble des épargnes prévisionnelles sont en augmentation par rapport au budget 2021.

L'épargne nette prévisionnelle, est proche de 100 000 € et devrait s'améliorer en fin d'exercice, compte tenu de l'évaluation prudente, mais néanmoins sincère des dépenses et recettes de fonctionnement de l'exercice.

COMMUNE DE LODEVE

4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2021	BP 2022
16 Emprunts et dettes assimilées	1 320 000,00	1 127 000,00
20 Immobilisations incorporelles	132 980,00	129 500,00
204 Subventions d'équipement versées	17 820,00	67 534,00
21 Immobilisations corporelles	1 783 479,17	3 257 542,00
23 Immobilisations en cours	1 315 700,00	390 000,00
27 Autres immobilisations financières	596 100,00	166 000,00
45 Opérations pour compte de tiers	200 000,00	250 000,00
RAR dépenses n-1	618 395,38	353 304,61
Total des dépenses réelles d'investissement	5 984 474,55	5 740 880,61

Hors résultat assainissement

Pour 2022, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 5 740 880 €.

Les dépenses d'équipement budgétées pour 2022 (chapitre 20,204,21,23,27) s'élèvent à 4 010 576 €.

Conformément aux orientations budgétaires présentées et au plan pluriannuel d'investissement, le programme d'équipement 2022 sera ambitieux et visera principalement la rénovation et l'amélioration du patrimoine.

4.1.1 Les principales dépenses d'équipement 2022

Des investissements pour des équipements sportifs et de loisirs de qualité

La requalification du complexe sportif Beaumont et du centre aquatique Nautilia

Ce projet global dont la réalisation s'étalera sur 4 ans, démarrera en 2022 par les phases de maîtrise d'œuvre pour un coût prévisionnel de 129 830 €

Des investissements pour améliorer les espaces publics

Une enveloppe globale de 439 000 sera consacrée à l'amélioration des espaces publics en 2022.

Le programme annuel de voirie et d'éclairage public sera maintenu à hauteur de 376 000 €.

Le programme voirie concernera principalement les réfections suivantes :

- Route de Mayres
- Route de la solitude
- Route du Castellat
- Route Font del Sauze
- Chemin des Gardies

COMMUNE DE LODEVE

Ce programme annuel sera complété par des petites opérations sur divers espaces publics de la ville pour 15 000 €

En plus de ces projets, le plan d'action pour le développement des mobilités douces sera finalisé et la concertation pour définir le programme d'aménagement du Parc sera lancée.

Des investissements pour rénover le bâti dégradé

L'opération Centre Bourg sera poursuivie en 2022 pour 166 000 € ; Cette opération confiée par concession d'aménagement à la société publique locale Territoire 34 porte en particulier la création de logements sociaux et de commerces.

Dans le cadre de la gestion des périls imminents, un immeuble situé rue de la République devrait être démoli en 2022 pour un coût de 240 000 €.

30 000 € sont inscrits au titre de la participation au dispositif « opération façades » mené en partenariat avec la Communauté de Communes, la région et le département.

Des investissements pour rénover, rendre accessible et mettre en valeur les bâtiments publics et le patrimoine historique

En 2022, plusieurs projets en AP/CP seront poursuivis et/ou se termineront :

La rénovation énergétique de Luteva / Ramadier (travaux) : 767 040 €

Les aménagements et mise en accessibilité du centre social (travaux) 560 640 €

La rénovation thermique de l'école Gély (phase maîtrise d'œuvre et travaux): 169 000€

La rénovation thermique de l'école Vinas (phase maîtrise d'œuvre et début des travaux): 30 000 €

La fin des paiements de l'école de musique : 118 000 €

La fin des paiements de la Maison de santé : 330 000 €

Le clocher Saint Fulcran (phase travaux) : 652 565 €

La fin des travaux chapelle de la Vierge (opération en maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de Communes Lodévois et Larzac) est budgétée à hauteur de 60 000 €.

Des investissements pour favoriser l'action de service public

L'enveloppe annuelle consacrée à l'entretien des bâtiments communaux sera de 100 000 € et concernera des réparations dans plusieurs bâtiments et des mises aux normes.

180 000 € seront consacrés aux services pour l'acquisition des matériels et équipements nécessaires à leur bon fonctionnement.

En plus de ces investissements, d'autres dépenses concerneront :

Les travaux du carré militaire : 42 000 €

La participation au PLUI : 18 334 €

La reprise des concessions du cimetière : 33 000 €

COMMUNE DE LODEVE

Détail des dépenses d'équipements gérés en AP/CP

N° ET INTITULE DE L'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé après révision	CP antérieurs réalisations au 01/01/2022	CP ouverts titre de l'exercice 2022	Restes à financer sur les exercices au- delà de N+1
11/ Travaux cathédrale	284 000,00		284 000,00	177 598,08	60 000,00	46 401,92
13/ Espace Santé	3 618 112,00	74 000,00	3 692 112,00	3 361 908,88	330 000,00	203,12
14/ Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	1 133 000,00		1 133 000,00	303 000,00	166 000,00	664 000,00
15/ Programmation pluriannuelle Eclairage public (dont géoréférencement et module métier)	1 535 000,00		1 535 000,00	1 294 174,26	55 000,00	185 825,74
16/ Complexe André Beaumont – Projet de requalification des espaces	2 134 680,00	544 320,00	2 679 000,00	80 063,23	87 830,00	1 966 786,77
17/ Travaux cimetière (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00		305 000,00	94 597,47	33 000,00	177 402,53
20/ Diagnostics amiante	40 000,00		40 000,00	0,00	10 000,00	30 000,00
21/ Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	580 896,00		580 896,00	445 063,70	118 000,00	17 832,30
22/ Réhabilitation du clocher Saint Fulcran	1 500 000,00	675 000,00	2 175 000,00	49 723,37	652 565,00	1 472 711,63
23/ Amélioration énergétique du complexe Luteva/Ramadler	790 000,00	169 000,00	959 000,00	8 084,42	767 040,00	183 875,58
24/ Amélioration énergétique - groupes scolaires dont école Gély	750 000,00	-40 000,00	710 000,00	1 560,00	199 000,00	509 440,00
dont école Vinas	344 000,00	-6 000,00	338 000,00	1 560,00	169 000,00	167 440,00
	406 000,00	-34 000,00	372 000,00	0,00	30 000,00	342 000,00
25/ Aménagement des locaux du Centre Social	495 000,00	205 000,00	700 000,00	129 435,66	560 640,00	9 924,34
26/ Centre aquatique NAUTILIA	1 094 000,00		1 094 000,00		42 000,00	1 052 000,00
27/Aménagement city stade Grezac	840 000,00		840 000,00		5 000,00	835 000,00
28/ Requalification Parc municipal	1 113 000,00		1 113 000,00		36 000,00	1 077 000,00
29/ Requalification Hôtel de ville aile sud	1 293 000,00		1 293 000,00		18 000,00	1 275 000,00
30/ Aménagement mobilités douces	744 000,00		744 000,00		12 000,00	732 000,00
31/ Opérations façades 2022/2026	150 000,00		150 000,00		30 000,00	120 000,00
TOTAUX	18 938 288,00	1 627 320,00	20 565 608,00	6 422 575,89	3 182 075,00	10 355 403,93

4.1.2 Les dépenses financières

Les dépenses financières s'élèveront à 1 127 000 € en 2022.

890 000 € concerneront le remboursement en capital de la dette long terme.

237 000 € concerneront le remboursement d'un emprunt court terme mobilisé en 2021 pour préfinancer le FCTVA des investissements 2021.

COMMUNE DE LODEVE

Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	BP 2021	BP 2022
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	330 000,00	873 000,00
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	1 387 536,08	777 346,60
13 Subventions (sauf 138)	1 827 283,00	1 668 982,00
16 Emprunts et dettes	1 800 000,00	957 000,00
27 Autres immobilisations financières	43 100,00	-
45 Opérations pour compte de tiers	200 000,00	250 000,00
024 Produits de cessions d'immobilisation		125 000,00
RAR recettes n-1	2 185 311,00	2 184 231,75
Recettes réelles d'investissement	7 773 230,08	6 835 560,35

4.1.3 Les dotations et fonds propres

- Les dotations et fonds propres représentent 873 000 € :
 - o 853 000 € de FCTVA correspondant aux investissements 2021 et à l'ensemble de l'opération Maison de Santé
 - o 20 000 € de taxe d'aménagement

4.1.4 Les participations et subventions

Le montant des subventions inscrites au budget 2022 représentent 1 668 982 € soit 41.6% des dépenses d'équipements 2022.

Ces subventions permettront de financer les principales opérations d'investissement 2022.

Les subventions se répartissent entre différents financeurs :

- Etat : 691 200 €
- Région : 157 358 €
- Département : 535 190 €
- Europe (ATI) : 72 200 €
- Autres organismes (CAF, CNC) : 213 034 €

4.1.5 La dette

Au regard du programme d'investissement 2022, la ville aura recours à l'emprunt pour financer ces dépenses.

- Un emprunt de 800 000 € dont le montant pourra être recalibré en cours d'année en fonction du montant réel des investissements réalisés.
- Un emprunt d'équilibre de 157 000 €, qui ne devrait pas faire l'objet d'une réalisation mais qui sera inscrit au budget dans l'attente de la notification de subventions.

COMMUNE DE LODEVE

5 **LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES**

Le budget annexe du lotissement Les Gardies sera reconduit à l'identique pour 2022.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTI	73 230,82
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA	1 000,00
002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	23 189,66
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		98 420,48

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2022
70	PRODUITS DES SERVICES...	97 420,48
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTR	0,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA	1 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		98 420,48

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget 2022
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTI	-
001	DEFICIT ANTÉRIEUR REPORTÉ	73 230,82
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES		73 230,82

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget 2022
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTR	73 230,82
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		73 230,82

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE LODEVE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340142500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	43
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	54
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	58
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	59
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	60
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	61
--	----

D2 - Arrêté et signatures

62

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 34142	MAIRIE DE LODEVE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE	BP 2022
-----------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7855
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	152
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3916131.00	5278977.00	672.05	1101.61

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1065.92	1014
2	Produit des impositions directes/population	674.35	507
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1258.62	1159
4	Dépenses d'équipement brut/population	533.04	309
5	Encours de dette/population	1236.42	802
6	DGF/population	376.10	153
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) :

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE			
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 062 734,00	9 535 956,00	
+			
REPORTS			
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 526 778,00	
=			
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	10 062 734,00	10 062 734,00	
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE			
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 893 882,00	6 671 228,60	
+			
REPORTS			
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	353 304,61	2 184 231,75	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 608 273,74	(si solde positif) 0,00	
=			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 855 460,35	8 855 460,35	
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)	18 918 194,35	18 918 194,35	

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 739 664,00	0,00	1 767 759,00	1 767 759,00	1 767 759,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 875 830,00	0,00	4 980 000,00	4 980 000,00	4 980 000,00
014	Atténuations de produits	610 275,00	0,00	585 275,00	585 275,00	585 275,00
65	Autres charges de gestion courante	687 067,00	0,00	735 000,00	735 000,00	735 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 912 836,00	0,00	8 068 034,00	8 068 034,00	8 068 034,00
66	Charges financières	245 000,00	0,00	232 500,00	232 500,00	232 500,00
67	Charges exceptionnelles	382 234,71	0,00	72 300,00	72 300,00	72 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	27 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 597 070,71	0,00	8 372 834,00	8 372 834,00	8 372 834,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	839 414,17		1 147 759,00	1 147 759,00	1 147 759,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	506 836,00		542 141,00	542 141,00	542 141,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 346 250,17		1 689 900,00	1 689 900,00	1 689 900,00
TOTAL		9 943 320,88	0,00	10 062 734,00	10 062 734,00	10 062 734,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 062 734,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	145 300,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	431 900,00	0,00	572 000,00	572 000,00	572 000,00
73	Impôts et taxes	5 229 000,00	0,00	5 297 000,00	5 297 000,00	5 297 000,00
74	Dotations et participations	3 100 900,00	0,00	3 209 650,00	3 209 650,00	3 209 650,00
75	Autres produits de gestion courante	137 000,00	0,00	159 000,00	159 000,00	159 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 044 100,00	0,00	9 357 650,00	9 357 650,00	9 357 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 046 100,00	0,00	9 359 650,00	9 359 650,00	9 359 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	180 554,00		176 306,00	176 306,00	176 306,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		180 554,00		176 306,00	176 306,00	176 306,00
TOTAL		9 226 654,00	0,00	9 535 956,00	9 535 956,00	9 535 956,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	526 778,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 062 734,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 513 594,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	132 980,00	44 492,88	129 500,00	129 500,00	173 992,88
204	Subventions d'équipement versées	17 820,00	1 320,00	67 534,00	67 534,00	68 854,00
21	Immobilisations corporelles	1 783 479,17	288 889,33	3 257 542,00	3 257 542,00	3 546 431,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 315 700,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 249 979,17	334 702,21	3 844 576,00	3 844 576,00	4 179 278,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	651 369,13	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 320 000,00	0,00	1 127 000,00	1 127 000,00	1 127 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	596 100,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 567 469,13	0,00	1 293 000,00	1 293 000,00	1 293 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	200 000,00	18 602,40	250 000,00	250 000,00	268 602,40
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 017 448,30	353 304,61	5 387 576,00	5 387 576,00	5 740 880,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	180 554,00		176 306,00	176 306,00	176 306,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 620 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 800 554,00		506 306,00	506 306,00	506 306,00
	TOTAL	9 818 002,30	353 304,61	5 893 882,00	5 893 882,00	6 247 186,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 855 460,35

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 827 283,00	1 746 659,44	1 668 982,00	1 668 982,00	3 415 641,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 800 000,00	400 000,00	957 000,00	957 000,00	1 357 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 793,00	0,00	0,00	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 627 283,00	2 149 452,44	2 625 982,00	2 625 982,00	4 775 434,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	330 000,00	0,00	873 000,00	873 000,00	873 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 387 536,08	0,00	777 346,60	777 346,60	777 346,60
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	43 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
	Total des recettes financières	1 760 636,08	0,00	1 775 346,60	1 775 346,60	1 775 346,60
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	200 000,00	34 779,31	250 000,00	250 000,00	284 779,31
	Total des recettes réelles d'investissement	5 587 919,08	2 184 231,75	4 651 328,60	4 651 328,60	6 835 560,35
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	839 414,17		1 147 759,00	1 147 759,00	1 147 759,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	506 836,00		542 141,00	542 141,00	542 141,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 620 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 966 250,17		2 019 900,00	2 019 900,00	2 019 900,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	10 554 169,25	2 184 231,75	6 671 228,60	6 671 228,60	8 855 460,35
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					8 855 460,35

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 513 594,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 767 759,00		1 767 759,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 980 000,00		4 980 000,00
014	Atténuations de produits	585 275,00		585 275,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	735 000,00		735 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	232 500,00	0,00	232 500,00
67	Charges exceptionnelles	72 300,00	0,00	72 300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	542 141,00	542 141,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 147 759,00	1 147 759,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 372 834,00	1 689 900,00	10 062 734,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 062 734,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 306,00	16 306,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 127 000,00	0,00	1 127 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	173 992,88	0,00	173 992,88
204	Subventions d'équipement versées	68 854,00	0,00	68 854,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 546 431,33	490 000,00	4 036 431,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(3) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	390 000,00	0,00	390 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	166 000,00	0,00	166 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	268 602,40	0,00	268 602,40
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 740 880,61	506 306,00	6 247 186,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 608 273,74
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 855 460,35
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	120 000,00		120 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	572 000,00		572 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		160 000,00	160 000,00
73	Impôts et taxes	5 297 000,00		5 297 000,00
74	Dotations et participations	3 209 650,00		3 209 650,00
75	Autres produits de gestion courante	159 000,00	0,00	159 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	16 306,00	18 306,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 359 650,00	176 306,00	9 535 956,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	526 778,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 062 734,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	873 000,00	0,00	873 000,00
13	Subventions d'investissement	3 415 641,44	0,00	3 415 641,44
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 357 000,00	0,00	1 357 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 793,00	0,00	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	330 000,00	330 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		542 141,00	542 141,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	284 779,31	0,00	284 779,31
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 147 759,00	1 147 759,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	125 000,00		125 000,00
Recettes d'investissement – Total		6 058 213,75	2 019 900,00	8 078 113,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	777 346,60
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 855 460,35
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 739 664,00	1 767 759,00	1 767 759,00
60611	Eau et assainissement	55 900,00	45 900,00	45 900,00
60612	Energie - Electricité	216 900,00	205 500,00	205 500,00
60618	Autres fournitures non stockables	50 100,00	51 300,00	51 300,00
60621	Combustibles	87 000,00	87 000,00	87 000,00
60622	Carburants	42 500,00	44 600,00	44 600,00
60623	Alimentation	13 250,00	14 200,00	14 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	120,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	34 700,00	19 500,00	19 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 800,00	22 505,00	22 505,00
60633	Fournitures de voirie	13 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	26 400,00	27 500,00	27 500,00
6064	Fournitures administratives	20 950,00	19 625,00	19 625,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	37 514,00	42 294,00	42 294,00
6067	Fournitures scolaires	22 800,00	23 250,00	23 250,00
6068	Autres matières et fournitures	153 600,00	166 070,00	166 070,00
611	Contrats de prestations de services	155 028,00	155 600,00	155 600,00
6132	Locations immobilières	0,00	6 880,00	6 880,00
6135	Locations mobilières	108 200,00	130 010,00	130 010,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 550,00	2 900,00	2 900,00
61521	Entretien terrains	13 500,00	12 200,00	12 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	10 100,00	10 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	600,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	26 000,00	26 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	54 800,00	45 300,00	45 300,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 400,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	116 771,00	136 360,00	136 360,00
6161	Multirisques	12 530,00	12 035,00	12 035,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	14 000,00	14 500,00	14 500,00
6168	Autres primes d'assurance	18 695,00	17 350,00	17 350,00
617	Etudes et recherches	600,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 150,00	4 450,00	4 450,00
6184	Versements à des organismes de formation	48 180,00	32 300,00	32 300,00
6188	Autres frais divers	23 056,00	23 241,00	23 241,00
6226	Honoraires	7 200,00	9 500,00	9 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	16 300,00	17 000,00	17 000,00
6231	Annonces et insertions	15 500,00	12 200,00	12 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	34 950,00	26 850,00	26 850,00
6236	Catalogues et imprimés	40 850,00	46 150,00	46 150,00
6238	Divers	2 300,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	800,00	800,00	800,00
6247	Transports collectifs	43 964,00	43 419,00	43 419,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	11 075,00	10 200,00	10 200,00
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 120,00	26 070,00	26 070,00
627	Services bancaires et assimilés	6 480,00	6 400,00	6 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 300,00	8 900,00	8 900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 200,00	4 200,00	4 200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 200,00	21 350,00	21 350,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6288	Autres services extérieurs	5 550,00	1 900,00	1 900,00
63512	Taxes foncières	26 000,00	24 000,00	24 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 781,00	29 050,00	29 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 875 830,00	4 980 000,00	4 980 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	295 000,00	320 500,00	320 500,00
6218	Autre personnel extérieur	60 000,00	65 000,00	65 000,00
6333	Particip. employeurs format' prof. cont.	3 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	42 500,00	50 150,00	50 150,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 150 000,00	2 037 000,00	2 037 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	67 000,00	67 950,00	67 950,00
64118	Autres indemnités titulaires	415 000,00	408 000,00	408 000,00
64131	Rémunérations non tit.	450 900,00	606 650,00	606 650,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	500 000,00	534 000,00	534 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	695 000,00	679 100,00	679 100,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 000,00	27 200,00	27 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	67 500,00	69 300,00	69 300,00
6456	Cotis. aux autres organismes sociaux	33 930,00	32 300,00	32 300,00
64731	Allocations chômage versées directement	11 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6488	Autres charges	45 000,00	32 850,00	32 850,00
014	Atténuations de produits	610 275,00	585 275,00	585 275,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	25 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	585 275,00	585 275,00	585 275,00
65	Autres charges de gestion courante	687 067,00	735 000,00	735 000,00
6518	Autres	0,00	6 500,00	6 500,00
6531	Indemnités	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	7 500,00	7 500,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6553	Service d'incendie	272 488,00	273 000,00	273 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	40 000,00	52 500,00	52 500,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	20 000,00	20 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	73 500,00	78 000,00	78 000,00
65888	Autres	126 578,00	133 000,00	133 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 912 836,00	8 068 034,00	8 068 034,00
66	Charges financières (b)	245 000,00	232 500,00	232 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 000,00	220 000,00	220 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 000,00	-2 500,00	-2 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	382 234,71	72 300,00	72 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	5 000,00	5 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	88 530,00	67 300,00	67 300,00
678	Autres charges exceptionnelles	293 704,71	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	27 000,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	27 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 597 070,71	8 372 834,00	8 372 834,00
023	Virement à la section d'investissement	839 414,17	1 147 759,00	1 147 759,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	506 836,00	542 141,00	542 141,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	506 836,00	542 141,00	542 141,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 346 250,17	1 689 900,00	1 689 900,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 346 250,17	1 689 900,00	1 689 900,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 943 320,88	10 062 734,00	10 062 734,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 062 734,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	43 540,07
Montant des ICNE de l'exercice N-1	46 040,07
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	145 300,00	120 000,00	120 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	145 300,00	120 000,00	120 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	431 900,00	572 000,00	572 000,00
7022	Coupes de bois	0,00	15 000,00	15 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	163 000,00	209 000,00	209 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	19 400,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	20 000,00	15 000,00	15 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	202 000,00	280 000,00	280 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	6 500,00	12 000,00	12 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	5 229 000,00	5 297 000,00	5 297 000,00
73111	Impôts directs locaux	4 657 000,00	4 767 000,00	4 767 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	115 000,00	105 000,00	105 000,00
7336	Droits de place	50 000,00	55 000,00	55 000,00
7338	Autres taxes	7 000,00	10 000,00	10 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	210 000,00	160 000,00	160 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	180 000,00	200 000,00	200 000,00
74	Dotations et participations	3 100 900,00	3 209 650,00	3 209 650,00
7411	Dotation forfaitaire	1 100 600,00	1 100 135,00	1 100 135,00
74121	Dotation de solidarité rurale	992 000,00	1 064 500,00	1 064 500,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	465 000,00	474 715,00	474 715,00
74127	Dotation nationale de péréquation	322 000,00	314 900,00	314 900,00
74718	Autres participations Etat	3 300,00	12 400,00	12 400,00
7473	Participat° Départements	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74748	Participat° Autres communes	35 000,00	40 000,00	40 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	28 000,00	28 000,00	28 000,00
7478	Participat° Autres organismes	87 000,00	105 000,00	105 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	1 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonéral° taxes foncière	43 000,00	46 000,00	46 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	137 000,00	159 000,00	159 000,00
752	Revenus des immeubles	137 000,00	154 000,00	154 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 044 100,00	9 357 650,00	9 357 650,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 046 100,00	9 359 650,00	9 359 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	180 554,00	176 306,00	176 306,00
722	Immobilisations corporelles	150 000,00	160 000,00	160 000,00
777	Quote-part subv invest (transf cpte résul)	30 554,00	16 306,00	16 306,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		180 554,00	176 306,00	176 306,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 226 654,00	9 535 956,00	9 535 956,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	526 778,00
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 062 734,00
---	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	132 980,00	129 500,00	129 500,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	18 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	82 480,00	125 000,00	125 000,00
2051	Concessions, droits similaires	32 500,00	4 500,00	4 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	17 820,00	67 534,00	67 534,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	33 334,00	33 334,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 820,00	4 200,00	4 200,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	15 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 783 479,17	3 257 542,00	3 257 542,00
2111	Terrains nus	0,00	36 000,00	36 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	5 500,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	114 500,00	199 000,00	199 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	75 240,00	75 240,00
21318	Autres bâtiments publics	800 176,00	1 668 210,00	1 668 210,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	20 000,00	26 680,00	26 680,00
2138	Autres constructions	112 800,00	672 565,00	672 565,00
2151	Réseaux de voirie	372 240,00	323 500,00	323 500,00
2152	Installations de voirie	11 270,00	18 500,00	18 500,00
21534	Réseaux d'électrification	172 797,00	67 500,00	67 500,00
21538	Autres réseaux	10 000,00	2 500,00	2 500,00
21568	Autres matériels, outillages Incendie	35 000,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	27 640,00	36 158,00	36 158,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	5 350,00	5 350,00	5 350,00
2182	Matériel de transport	37 300,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 121,17	64 713,00	64 713,00
2184	Mobilier	2 860,00	8 500,00	8 500,00
2186	Autres immobilisations corporelles	33 925,00	28 126,00	28 126,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 315 700,00	390 000,00	390 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 315 700,00	390 000,00	390 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 249 979,17	3 844 576,00	3 844 576,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	651 369,13	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	651 369,13	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 320 000,00	1 127 000,00	1 127 000,00
1641	Emprunts en euros	1 320 000,00	1 127 000,00	1 127 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	596 100,00	166 000,00	166 000,00
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	43 100,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	553 000,00	166 000,00	166 000,00
020	Depenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 567 469,13	1 293 000,00	1 293 000,00
45410	DEPENSES (6)	0,00	0,00	0,00
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (6)	200 000,00	10 000,00	10 000,00
458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (6)	0,00	240 000,00	240 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	200 000,00	250 000,00	250 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 017 448,30	5 387 576,00	5 387 576,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	180 554,00	176 306,00	176 306,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	30 554,00	16 306,00	16 306,00
13911	Etat et établissements nationaux	29 750,00	16 156,00	16 156,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	654,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	150,00	150,00	150,00
	Charges transférées (9)	150 000,00	160 000,00	160 000,00
21318	Autres bâtiments publics	150 000,00	160 000,00	160 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 620 000,00	330 000,00	330 000,00
2132	Immeubles de rapport	3 620 000,00	330 000,00	330 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	3 800 554,00	506 306,00	506 306,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 818 002,30	5 893 882,00	5 893 882,00
				+
		RESTES A REALISER N-1 (11)		353 304,61
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		2 608 273,74
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 855 460,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 827 283,00	1 668 982,00	1 668 982,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	1 000,00	1 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	457 500,00	636 200,00	636 200,00
1322	Subv. non transf. Régions	148 942,00	157 358,00	157 358,00
1323	Subv. non transf. Départements	400 500,00	535 190,00	535 190,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	28 950,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	563 000,00	72 200,00	72 200,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	137 000,00	205 234,00	205 234,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	54 000,00	54 000,00
1348	Autres fonds non transférables	91 391,00	7 800,00	7 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 800 000,00	957 000,00	957 000,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	957 000,00	957 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 627 283,00	2 625 982,00	2 625 982,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 717 536,08	1 650 346,60	1 650 346,60
10222	FCTVA	310 000,00	853 000,00	853 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 387 536,08	777 346,60	777 346,60
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	43 100,00	0,00	0,00
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	43 100,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	125 000,00	125 000,00
Total des recettes financières		1 760 636,08	1 775 346,60	1 775 346,60
45420	RECETTES (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (5)	200 000,00	0,00	0,00
458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (5)	0,00	0,00	0,00
458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (5)	0,00	240 000,00	240 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		200 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 587 919,08	4 651 328,60	4 651 328,60
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	839 414,17	1 147 759,00	1 147 759,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	506 836,00	542 141,00	542 141,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	2 217,00	1 094,00	1 094,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	997,00	4 664,00	4 664,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	818,00	818,00	818,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	484,00	3 344,00	3 344,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	878,00	878,00
28051	Concessions et droits similaires	14 304,00	19 242,00	19 242,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	131,00	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	80 758,00	80 565,00	80 565,00
28132	Immeubles de rapport	5 397,00	5 397,00	5 397,00
28135	Installations générales, agencements, ...	16 935,00	10 620,00	10 620,00
28138	Autres constructions	3 573,00	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	12 793,00	14 259,00	14 259,00
281534	Réseaux d'électrification	158 968,00	161 745,00	161 745,00
281538	Autres réseaux	3 062,00	4 406,00	4 406,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 727,00	7 385,00	7 385,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 764,00	1 764,00	1 764,00
28158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	57 812,00	68 347,00	68 347,00
28161	Installations générales, aménagt divers	168,00	165,00	165,00
28182	Matériel de transport	47 900,00	43 979,00	43 979,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 977,00	30 916,00	30 916,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28184	Mobilier	43 179,00	47 398,00	47 398,00
28188	Autres immo. corporelles	27 872,00	31 451,00	31 451,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 346 250,17	1 689 900,00	1 689 900,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 620 000,00	330 000,00	330 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 620 000,00	330 000,00	330 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 966 250,17	2 019 900,00	2 019 900,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 554 169,25	6 671 228,60	6 671 228,60
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			2 184 231,75	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			8 855 460,35	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administrat ^{re} publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 549 675	3 029 334	872 450	655 540	831 930	735 250	222 730	0	0	1 380 825	5 000	10 062 734
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 549 675	3 029 334	872 450	655 540	831 930	735 250	222 730	0	0	1 380 825	5 000	10 062 734
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 414 556	490 000	31 000	40 400	266 000	37 000	97 000	0	0	105 000	55 000	9 535 956
RAR N-1 et reports	526 778	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	526 778
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 941 334	490 000	31 000	40 400	266 000	37 000	97 000	0	0	105 000	55 000	10 062 734

a) Cui biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE										A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 143 306	1 208 615	14 192	218 137	894 727	1 529 065	1 199	0	0	1 239 945	0	5 247 187
Dépenses réelles		1 127 000	718 615	14 192	218 137	894 727	1 529 065	1 199	0	0	1 239 945	0	5 240 881
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 127 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 127 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régime)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	80 645	0	0	3 360	5 000	0	0	0	84 968	0	173 963
204	Subventions d'équipement versées	0	5 520	0	0	0	0	0	0	0	63 334	0	68 854
21	Immobilisations corporelles	0	300 450	7 244	218 137	831 367	1 524 065	1 199	0	0	663 959	0	3 546 431
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	330 000	0	0	60 000	0	0	0	0	0	0	390 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	6 948	0	0	0	0	0	0	261 654	0	268 602
45410	DEPENSES	0	0	6 948	0	0	0	0	0	0	0	0	6 948
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	251 654	0	251 654
Dépenses d'ordre		16 306	490 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	506 306
040	Opérat° ordre transfert entre sections	16 306	180 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 306
041	Opérations patrimoniales	0	330 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	330 000

RECETTES													
Total recettes investissement		4 677 247	734 206	10 000	179 170	1 088 096	676 120	248 234	0	0	1 242 386	0	8 955 460
Recettes réelles		2 987 347	404 206	10 000	179 170	1 088 096	676 120	248 234	0	0	1 242 386	0	6 835 560
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administratif publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Améliorat et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 000	0	125 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 630 347	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	1 650 347
13	Subventions d'investissement	0	401 413	0	179 170	1 068 096	678 120	249 234	0	0	822 608	0	3 415 841
16	Emprunts et dettes assimilées	1 357 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 357 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	2 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 793
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers													
45420	RECETTES	0	0	10 000	0	0	0	0	0	0	274 779	0	284 779
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	0	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBOLDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 339	0	16 339
458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	258 440	0	258 440
Recettes d'ordre													
021	Virement de la sect* de fonctionnement	1 699 900	330 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 029 900
040	Opérat* ordre transfert entre sections	1 147 759	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 147 759
041	Opérations patrimoniales	542 141	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	542 141
		0	330 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	330 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 549 675	3 029 334	672 450	555 540	831 930	735 250	222 730	0	0	1 360 825	5 000	10 062 734
Dépenses réelles		859 775	3 029 334	672 450	555 540	831 930	735 250	222 730	0	0	1 360 825	5 000	8 372 634
011	Charges à caractère général	30 000	785 884	49 450	109 040	276 530	162 750	34 730	0	0	254 375	5 000	1 767 759
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 879 950	350 000	352 700	555 400	572 500	168 000	0	0	1 101 450	0	4 980 000
014	Atténuations de produits	586 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	586 275
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	12 000	297 000	273 000	133 000	0	0	20 000	0	0	0	0	735 000

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

Accusé de réception en préfecture
034-213401425-20220405-CM_220405_16-DE
Date de télétransmission : 07/04/2022
Date de réception préfecture : 07/04/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	232 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	232 500
67	Charges exceptionnelles	0	66 500	0	800	0	0	0	0	0	5 000	0	72 300
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Expenses d'ordre		1 689 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 689 900
023	Virement à la section d'investissement	1 147 759	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 147 759
042	Opérat° ordre transfert entre sections	542 141	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	542 141
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement													9 535 956
Recettes réelles													9 535 956
013	Atténuations de charges	0	59 000	21 000	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
70	Produits des services, du domaine, vente	6 000	307 000	0	0	209 000	15 000	0	0	0	35 000	0	572 000
73	Impôts et taxes	5 252 000	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	55 000	5 297 000
74	Dotations et participations	3 000 250	15 000	0	40 400	57 000	0	97 000	0	0	0	0	3 209 650
75	Autres produits de gestion courante	0	67 000	0	0	0	22 000	0	0	0	70 000	0	159 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		176 306	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	176 306
042	Opérat° ordre transfert entre sections	176 306	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	176 306
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
	IV
	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9621348371A	01/07/2021	1 200 000,00	1 200 000,00	16 526,12	0,00	1 200 000,00
4592150	07/12/2021	850 000,00	250 000,00	2 478,29	0,00	250 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 050 000,00	1 450 000,00	19 004,41	0,00	1 450 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

AZ.Z - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (JOIS 10449 ET 105)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 093 714,68									
1641 Emprunts en euros (total)					16 653 714,68									
080659E	CAISSE D'EPARGNE	20/01/2020	09/03/2020	25/05/2021	375 000,00	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	0,950	EUR	A	P	O	A-1
102 780 905 300 020 000 000	CREDIT MUTUEL	10/12/2021	10/12/2021	28/02/2022	1 100 000,00	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	0,953	EUR	X	P	O	A-1
167596	CREDIT AGRICOLE	25/12/2014	25/08/2015	22/08/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	3,160	EUR	A	P	O	A-1
2001	SFIL CAFIL	05/07/2000	25/07/2000	01/10/2002	1 600 714,68	V	(Euribor 3M + 0.15)-Floor -0.15 sur Euribor 3M	3,600	3,703	EUR	T	P	O	A-1
2004	DEXIA CL	05/11/2004	31/10/2005	01/11/2006	1 155 000,00	C	Taux fixe 3.71% à barrière 5.25% sur Euribor	3,710	3,764	EUR	A	P	O	A-1
2007	SOCIETE GENERALE	30/07/2007	30/07/2007	30/10/2007	1 154 000,00	F	12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	3,890	4,019	EUR	T	C	O	A-1
2008-1	CREDIT AGRICOLE	04/11/2008	04/11/2008	15/01/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.89 %	4,850	4,939	EUR	T	P	O	A-1
2224913	CREDIT AGRICOLE	12/12/2017	09/04/2018	30/06/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.17 %	2,170	2,188	EUR	T	P	O	A-1
2813132	CREDIT AGRICOLE	18/11/2018	16/11/2018	17/08/2020	723 000,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,230	EUR	A	P	O	A-1
299032E	CAISSE D'EPARGNE	04/01/2021	05/05/2021	25/05/2022	280 000,00	F	Taux fixe à 0.86 %	0,860	0,860	EUR	A	P	O	A-1
3463043	CREDIT AGRICOLE	10/01/2020	13/04/2020	25/07/2020	375 000,00	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	1,175	EUR	T	P	O	A-1
4046411	CREDIT AGRICOLE	31/12/2020	04/04/2021	07/08/2021	320 000,00	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	0,933	EUR	T	P	O	A-1
4046443	CREDIT AGRICOLE	31/12/2020	04/04/2021	07/07/2023	237 500,00	F	Taux fixe à 1.02 %	1,020	1,025	EUR	X	F	O	A-1
4636584	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2015	29/03/2016	25/09/2016	150 000,00	F	Taux fixe à 2.68 %	2,680	2,707	EUR	T	P	O	A-1
4801954	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	14/04/2017	25/04/2018	400 000,00	F	Taux fixe à 1.19 %	1,190	1,190	EUR	A	P	O	A-1
5029	CREDIT AGRICOLE	15/11/2013	23/11/2013	21/02/2014	450 000,00	F	Taux fixe à 4.89 %	4,690	4,773	EUR	T	P	O	A-1
5166835	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2016	03/04/2017	01/01/2018	600 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
6413	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/02/2014	19/02/2014	01/03/2015	470 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
791763	CREDIT AGRICOLE	03/12/2015	03/08/2016	03/10/2016	200 000,00	F	Taux fixe à 2.8 %	2,800	2,800	EUR	T	P	O	A-1
PE2008	CREDIT AGRICOLE	07/12/2009	10/12/2009	10/05/2010	850 000,00	V	Euribor 3M + 0.55	1,270	1,276	EUR	T	C	O	A-1
PE2010	CREDIT AGRICOLE	01/12/2010	02/02/2011	02/05/2011	400 000,00	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	3,177	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (5)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
PE2010Z	CREDIT AGRICOLE	30/12/2010	27/01/2011	25/04/2011	250 000,00	V	Moyenne de Euribor 3M + 0,51	1,532	1,541	EUR	T	C	O	A-1
PE2011	CREDIT AGRICOLE	23/08/2011	29/08/2011	28/08/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4,39 %	4,390	4,438	EUR	S	C	O	A-1
PE2012	CAISSE D'EPARGNE	03/07/2012	04/07/2012	25/05/2013	400 000,00	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870	4,929	EUR	S	C	O	A-1
PE2012Z	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2012	17/12/2012	01/12/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
PE2013	CAISSE D'EPARGNE	28/08/2013	18/08/2013	25/03/2014	350 000,00	F	Taux fixe à 4,63 %	4,630	4,711	EUR	T	C	O	A-1
PRESAME2006	SFIL CAFFIL	02/10/2006	01/12/2006	01/03/2007	823 500,00	F	Taux fixe à 4,25 %	4,250	4,318	EUR	T	P	O	A-1
RAR 2014	CAISSE D'EPARGNE	05/01/2015	15/03/2015	25/07/2015	250 000,00	F	Taux fixe à 2,96 %	2,960	2,993	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total)					1 440 000,00									
2005 CRCA CALYON 00201H014PR - Trésor 3,71 %	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/03/2006	08/12/2005	30/03/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,71 %	3,710	3,800	EUR	S	C	O	A-1
2005 CRCA CALYON 00201H014PR - Trésor T4M-	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/12/2005	08/12/2005	31/03/2007	440 000,00	V	(T4M/Positive)-Floor -0,09 sur T4M(Positive)) + 0,09	2,177	2,231	EUR	S	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer la numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					18 093 714,68								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner la ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 712 100,29					879 342,76	213 614,52	0,00	44 522,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 352 100,29					807 342,76	204 684,76	0,00	42 625,82
089559E	N	0,00	A-1	351 620,60	13,40	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	23 601,50	3 340,40	0,00	1 861,05
102 780 905 300 020 000 000	N	0,00	A-1	700 000,00	19,91	F	Taux fixe à 0,95 %	0,953	50 183,88	9 516,86	0,00	831,10
167596	N	0,00	A-1	363 255,99	18,47	F	Taux fixe à 3,16 %	3,160	14 241,97	11 478,89	0,00	5 759,51
2001	N	0,00	A-1	83 038,03	0,50	V	(Euribor 3M + 0,15)-Floor -0,15 sur Euribor 3M	0,000	83 038,03	0,00	0,00	0,00
2004	N	0,00	A-1	328 639,33	3,83	V	(Euribor 12M-Floor -0,09 sur Euribor 12M) + 0,09	0,000	76 248,22	0,00	0,00	325,92
2007	N	0,00	A-1	331 775,00	5,75	F	Taux fixe à 3,89 %	4,019	57 700,00	12 229,53	0,00	29,62
2008-1	N	0,00	A-1	462 936,30	6,79	F	Taux fixe à 4,85 %	4,959	56 963,50	21 426,78	0,00	4 102,02
2224913	N	0,00	A-1	883 579,52	21,25	F	Taux fixe à 2,17 %	2,188	33 106,48	18 905,48	0,00	0,00
2813132	N	0,00	A-1	678 677,43	22,63	F	Taux fixe à 2,23 %	2,230	22 905,30	15 134,51	0,00	5 402,65
299032E	N	0,00	A-1	280 000,00	19,40	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	12 890,46	2 541,78	0,00	1 371,90
3463043	N	0,00	A-1	349 812,92	18,32	F	Taux fixe à 1,17 %	1,175	17 038,28	4 018,24	0,00	702,89
4046411	N	0,00	A-1	315 945,08	19,35	F	Taux fixe à 0,93 %	0,933	14 848,00	2 896,60	0,00	412,25
4046443	N	0,00	A-1	237 500,00	1,52	F	Taux fixe à 1,02 %	1,025	0,00	2 422,56	0,00	154,77
4636564	N	0,00	A-1	101 832,88	9,48	F	Taux fixe à 2,88 %	2,707	9 543,59	2 633,73	0,00	34,35
4831954	N	0,00	A-1	343 675,93	20,32	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	14 502,41	4 088,74	0,00	2 865,85
5029	N	0,00	A-1	316 514,35	11,89	F	Taux fixe à 4,69 %	4,773	20 275,09	14 585,19	0,00	1 515,31
5166835	N	0,00	A-1	480 000,00	15,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	30 000,00	0,00	0,00	0,00
6413	N	0,00	A-1	387 750,00	32,17	V	Livret A + 1	1,500	11 750,00	5 816,25	0,00	6 245,76
791763	N	0,00	A-1	157 776,18	14,51	F	Taux fixe à 2,8 %	2,830	8 787,84	4 326,20	0,00	1 009,29
PE2009	N	0,00	A-1	350 625,00	8,11	V	Euribor 3M + 0,55	-0,023	42 500,00	338,10	0,00	255,32
PE2010	N	0,00	A-1	185 000,00	9,09	F	Taux fixe à 3,14 %	3,177	20 000,00	5 573,50	0,00	834,72

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
PE20102	N	0,00	A-1	115 625,00	9,07	V	Moyenne de Euribor 3M + 0,51	-0,035	12 500,00	18,88	0,00	74,48
PE2011	N	0,00	A-1	420 000,00	10,16	F	Taux fixe à 4,39 %	4,438	40 000,00	17 898,00	0,00	5 638,33
PE2012	N	0,00	A-1	220 000,00	10,50	F	Taux fixe à 4,87 %	4,929	20 000,00	10 470,50	0,00	946,94
PE20122	N	0,00	A-1	235 301,16	5,92	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	35 619,07	9 294,40	0,00	635,70
PE2013	N	0,00	A-1	210 000,00	11,88	F	Taux fixe à 4,63 %	4,711	17 500,00	9 419,16	0,00	123,79
PRESAME2008	N	0,00	A-1	274 949,91	4,92	F	Taux fixe à 4,25 %	4,318	50 441,31	10 888,49	0,00	758,63
PAR 2014	N	0,00	A-1	184 270,68	13,32	F	Taux fixe à 2,98 %	2,993	11 277,85	5 329,59	0,00	924,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		360 000,00					72 000,00	8 920,76	0,00	1 896,22
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Tirage 3,71%	N	0,00	A-1	250 000,00	4,75	F	Taux fixe à 3,71 %	3,800	50 000,00	8 929,76	0,00	1 896,22
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Tirage 14M-	N	0,00	A-1	110 000,00	4,75	V	(T4M(Postfixe)-Floor -0,09 sur T4M(Postfixe)) + 0,09	0,000	22 000,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement ou capital de la dette n'étant pas remboursable au véritable endettement.

10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICGS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 669.

16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 769.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française du zone euro / 2 : Indices inflation française du zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV
A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	8 712 100,29	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

AZ.3 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tarmac, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges ci/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2009-12-19

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	2	19/12/2009
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	19/12/2009
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	19/12/2009
L	BIEN DE FAIBLE VALEUR INFERIEUR A 1 000	1	19/12/2009
L	VOITURE	7	19/12/2009
L	CAMION ET VEHICULE INDUSTRIEL	8	19/12/2009
L	BATIMENTS SCOLAIRES	0	19/12/2009
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES PERS DROIT PRIVES	5	19/12/2009
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES ORG PUBLICS	5	19/12/2009
L	SUBV EQUIPEMENT VERSEES PERS DROIT PRIVES BATIMENT	5	19/12/2009
L	MOBILIER	10	19/12/2009
L	TERRAINS	0	19/12/2009
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	19/12/2009
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	19/12/2009
L	MATERIELS CLASSIQUES	6	19/12/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		439 559,00	439 559,00	0,00	439 559,00
Restes à recouvrer	0,00	01/01/2009	89 559,00	89 559,00	0,00	89 559,00
Restes à recouvrer budget assainissement	0,00	07/12/2021	340 000,00	340 000,00	0,00	340 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		439 559,00	439 559,00	0,00	439 559,00

(1) Provisions nouvelles ou abandement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 143 306,00	I 1 143 306,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 127 000,00	1 127 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 127 000,00	1 127 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		16 306,00	16 306,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	16 306,00	16 306,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 143 306,00	353 304,61	2 608 273,74	4 104 884,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 687 900,00	III 2 687 900,00
Ressources propres externes de l'année (a)		873 000,00	873 000,00
10222	FCTVA	853 000,00	853 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 814 900,00	1 814 900,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 094,00	1 094,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	4 664,00	4 664,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	818,00	818,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 344,00	3 344,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	878,00	878,00
28051	Concessions et droits similaires	19 242,00	19 242,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	80 565,00	80 565,00
28132	Immeubles de rapport	5 397,00	5 397,00
28135	Installations générales, agencements, ..	10 620,00	10 620,00
28138	Autres constructions	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	14 259,00	14 259,00
281534	Réseaux d'électrification	161 745,00	161 745,00
281538	Autres réseaux	4 406,00	4 406,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 385,00	7 385,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 764,00	1 764,00
28158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	68 347,00	68 347,00
28181	Installations générales, aménagt divers	165,00	165,00
28182	Matériel de transport	43 979,00	43 979,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 916,00	30 916,00
28184	Mobilier	47 398,00	47 398,00
28188	Autres immo. corporelles	31 451,00	31 451,00
29...	Prov. pour dépréciat ⁿ immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ⁿ des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	125 000,00	125 000,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	1 147 759,00	1 147 759,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

Total ressources propres disponibles	2 687 900,00	2 184 231,75	0,00	777 346,60	5 649 478,35
---	---------------------	---------------------	-------------	-------------------	---------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 104 884,35
Ressources propres disponibles	IV 5 649 478,35
Solde	V = IV – II (6) 1 544 594,00

(1) Les comptes 15, 189, 25, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS
A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

		IV
		A9

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : DEPENSES DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) RECETTES RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)				Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	6 948,00	10 000,00	16 948,00	
45 DEPENSES (5)	0,00	6 948,00	0,00	6 948,00	
45 DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (5)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	6 948,00	10 000,00	16 948,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 2 RUE GARIBALDI PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI				Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	16 338,91	0,00	0,00	0,00	
45 PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (5)	16 338,91	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	16 338,91	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	16 338,91	0,00	16 338,91	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	16 338,91	0,00	16 338,91	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 01					Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 2 RUE GARIBALDI PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI		Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)					0,00	16 338,91	0,00	16 338,91

N° opération : 02					Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE		Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
45 PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (5)					11 521,68	11 654,40	240 000,00	251 654,40
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					11 521,68	11 654,40	240 000,00	251 654,40
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)					11 521,68	11 654,40	240 000,00	251 654,40
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	18 440,40	240 000,00	258 440,40
040 Financement par le mandataire					0,00	18 440,40	240 000,00	258 440,40
041 Financement par emprunt à la charge du tiers					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					0,00	18 440,40	240 000,00	258 440,40

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital				
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 404 236,89	1 682 131,84											25 214,97	78 513,07		
ALAPED	2006	P		CDC	761 486,89	323 724,26	8,33	A	V	Livret A + 1,15	3,400	V	Livret A + 1,15	1,650		A-1	EUR	5 341,46	36 208,03	
CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVE	2012	P		Crédit Foncier	1 642 750,00	1 358 407,58	22,08	T	V	Livret A + 1,03	3,321	V	Livret A + 1,03	1,538		A-1	EUR	23 873,52	42 215,04	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 198 711,29	2 912 530,94											55 452,76	126 048,12		
ERILIA	2007	P		CDC	600 382,41	433 796,67	20,83	A	V	Livret A + 1,15	4,150	V	Livret A + 1,15	1,850		A-1	EUR	7 157,65	17 452,71	
ERILIA	2007	P		CDC	281 665,10	250 684,66	35,83	A	V	Livret A + 1,15	4,150	V	Livret A + 1,15	1,650		A-1	EUR	9 290,81	5 154,52	
ERILIA	2007	P		CDC	70 601,61	49 779,10	20,83	A	V	Livret A + 0,7	3,700	V	Livret A + 0,7	1,200		A-1	EUR	587,35	2 088,41	
ERILIA	2007	P		CDC	34 688,27	29 173,89	35,83	A	V	Livret A + 0,7	3,700	V	Livret A + 0,7	1,200		A-1	EUR	350,09	652,69	

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2009	P		CDC	396 838,50	167 536,69	7,00	A	V	Livret A+ 0,25	4,250	V	Livret A+ 0,25	0,750	A-1	EUR	1 256,53	22 644,76
F D HABITAT	1991	P		CDC	35 972,33	11 436,35	7,50	A	V	Livret A+ 1,2	5,800	V	Livret A+ 1,2	2,950	A-1	EUR	194,45	1 424,91
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	553 698,35	351 541,01	16,75	A	V	Livret A+ 0,25	2,250	V	Livret A+ 0,25	0,750	A-1	EUR	2 636,56	17 284,36
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	159 813,00	126 403,44	33,75	A	V	Livret A+ 0,25	2,250	V	Livret A+ 0,25	0,750	A-1	EUR	940,03	3 277,71
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	234 501,75	148 684,02	18,75	A	V	Livret A+ 0,25	2,250	V	Livret A+ 0,25	0,750	A-1	EUR	1 116,63	7 320,24
OPH HERAULT HABITAT	2007	P		CDC	541 914,25	368 187,31	20,33	A	V	Livret A+ 0,45	3,200	V	Livret A+ 0,45	0,950	A-1	EUR	3 497,78	15 924,63
OPH HERAULT HABITAT	2007	P		CDC	275 647,75	200 768,60	25,33	A	V	Livret A+ 0,3	3,050	V	Livret A+ 0,3	0,800	A-1	EUR	1 606,15	6 977,35
OPH HERAULT HABITAT	2011	P		CDC	243 359,33	166 892,62	14,42	A	F	Taux fixe à 0,91 %	0,912	F	Taux fixe à 0,91 %	0,912	A-1	EUR	5 973,79	8 909,16
OPH HERAULT HABITAT	2011	P		CDC	759 627,64	607 344,56	20,40	T	V	Livret A+ 0,7	2,700	V	Livret A+ 0,7	3,020	A-1	EUR	20 826,94	16 926,47
TOTAL GENERAL					6 602 948,18	4 594 662,78											84 667,73	204 561,19

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	107 728,03
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	286 279,26
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	394 007,29
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 359 650,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	4,21
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
23 Amélioration énergétique complexe Lutéva/Ramadier	780 000,00	0,00	780 000,00	8 084,42	767 040,00	183 875,58	0,00
24 Amélioration énergétique groupes scolaires	750 000,00	0,00	750 000,00	1 580,00	198 020,00	509 440,00	0,00
27 Aménagement city stade Grézac	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	835 000,00	0,00
25 Aménagement des locaux du centre social	495 000,00	0,00	495 000,00	129 435,66	560 640,00	9 924,34	0,00
30 Aménagement mobilités douces	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	732 000,00	0,00
28 Centre aquatique NAUTILIA	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	1 052 000,00	0,00
16 Complexe André Beaumont-Projet de requalification des espaces	2 134 680,00	0,00	2 134 680,00	80 063,23	87 630,00	1 966 796,77	0,00
14 Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	1 133 000,00	0,00	1 133 000,00	323 000,00	166 000,00	664 000,00	0,00
5 Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARCE	383 385,00	0,00	383 385,00	174 265,23	0,00	0,00	0,00
20 Diagnostic amianté	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	10 000,00	30 000,00	0,00
6 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque	7 155 000,00	0,00	7 155 000,00	7 123 101,33	0,00	0,00	0,00
21 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	580 896,00	0,00	580 896,00	445 063,70	118 000,00	17 832,30	0,00
2 Etude programmatrice hôtel de ville	47 840,00	0,00	47 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 La Bouquerie Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00	0,00	1 675 000,00	1 605 331,90	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2022

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
13 Maison de santé pluridisciplinaire	3 618 112,00	0,00	3 618 112,00	3 361 908,88	330 000,00	203,12	0,00
31 Opérations façades 2022/2026	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	120 000,00	0,00
15 Programmation pluriannuelle	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00	1 294 174,26	55 000,00	195 825,74	0,00
Eclairage public							
19 Projet agricole sur le site de Campeyrroux	75 800,00	0,00	75 800,00	75 773,44	0,00	0,00	0,00
29 Recualification Hôtel de ville allé sud	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	1 275 000,00	0,00
28 Recualification Parc municipal	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	1 077 000,00	0,00
1 Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Frasse	1 176 900,00	0,00	1 176 900,00	1 088 916,07	0,00	0,00	0,00
22 Réhabilitation du clocher Saint Fulcran	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	49 723,37	652 565,00	1 472 711,63	0,00
11 Travaux cathédrale	284 000,00	0,00	284 000,00	177 598,08	60 000,00	46 401,92	0,00
17 Travaux cimetière (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00	0,00	305 000,00	94 597,45	33 000,00	177 402,55	0,00
18 Travaux groupe scolaire Prémerlet	463 800,00	0,00	463 800,00	401 593,38	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	4,00	23,00	20,00	5,00	25,00
Adjoint administratif	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5,00	1,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent polyvalent	C	1,00	0,00	1,00	0,00	3,00	3,00
Assistant administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable de service	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		51,00	3,00	54,00	50,00	6,00	56,00
Adjoint technique	C	15,00	1,00	16,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	16,00	1,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent polyvalent	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Emploi aidé	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	1,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	2,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Agent polyvalent	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur (hors cadre d'emplois)	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		8,00	8,00	16,00	7,00	9,00	16,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent polyvalent	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Animateur	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	5,00	5,00	1,00	4,00	5,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur de musique	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	1,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur (hors cadre d'emplois)	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Brigadier	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	3,00	3,00
Agent polyvalent	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Employé aidé	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		99,00	19,00	118,00	97,00	26,00	123,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 90 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, * emplois spécifiques * régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				118 955,52		
Agent polyvalent	C	SP	371	7 392,00	3-1	A Contractuel
Agent polyvalent	C	ADM	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	ADM	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	TECH	371	0,00	3-2	CDD
Agent polyvalent	C	TECH	371	0,00	3-4	CDI
Agent polyvalent	C	OTR	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	TECH	371	0,00	3-2	CDD
Agent polyvalent	C	ADM	371	23 912,16	3-2	CDD
Agent polyvalent	C	TECH		19 525,92	3-4	CDI
Agent polyvalent	C	CULT		27 726,00	3-4	CDI
Agent polyvalent	C	CULT	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	CULT	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	CULT	500	0,00	3-4	CDI
Agent polyvalent	B	CULT	895	0,00	3-4	CDI
Animateur	C	SP	779	0,00	3-4	CDI
Animateur (hors cadre d'emplois)	C	ANIM	567	0,00	3-4	CDI
Animateur (hors cadre d'emplois)	C	ADM	379	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant administratif	B	CULT	397	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	379	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	388	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	499	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	OTR		19 237,80	A	A Parcours Emploi
Emploi aidé	C	TECH				Compétences (PEC)
Emploi aidé	C	OTR		21 161,64	A	CDD
Professeur de musique	A	CULT	500	0,00	3-4	CDI
Responsable de service	A	ADM	619	0,00	3-4	CDI
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	548	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				19 237,80		
Agent polyvalent	C	OTR	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	S	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	TECH	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	TECH	371	0,00	3-4	CDI
Agent polyvalent	C	OTR	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	TECH	371	0,00	3-1	CDD
Agent polyvalent	C	OTR	371	0,00	3-1	CDD
Emploi aidé	C	TECH		19 237,80	A	A Parcours Emploi
						Compétences (PEC)
TOTAL GENERAL				138 193,32		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 28 janvier 1984 modifiée) :

- 3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-3 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-4 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-5 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services de la commune justifient la création de postes de catégorie A.
- 3-6 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-7 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 3-8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	ALAPED		Association	323 724,27
-	F D I HABITAT		OPH	11 438,36
-	CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVE		Association	1 358 407,58
-	OPH HERAULT HABITAT		OPH	1 970 121,60
-	ERILIA		SA HLM	830 971,03
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Lodévois et Larzac	01/01/2009	TPU	585 274,54
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	Lotissement Les Gardies		.	21340142500186	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	7 743 000,00	3,09	54,12	0,00	4 190 512,00	3,09
TFPNB	43 400,00	3,98	129,00	0,00	55 986,00	3,98
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 29

Nombre de membres présents : 0 25

Nombre de suffrages exprimés : 0 29

VOTES :

Pour : 0 22

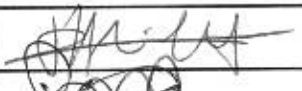
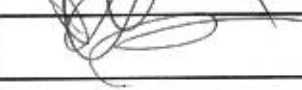
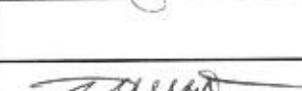
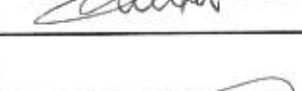
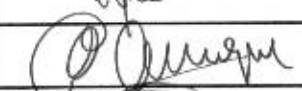
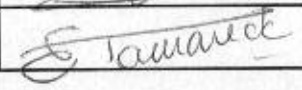
Contre : 0 7

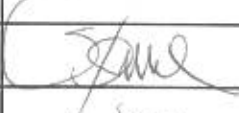
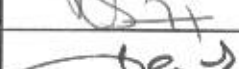
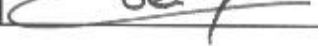
Abstentions : 0

Date de convocation : 29 mars 2022

Présenté par (1), *Nathalie Varda*
A. *LODEVE* le 05 avril 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session *ordinaire*
A. *LODEVE* le 05 avril 2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALIBERT Damien	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadilha	
BOSC David	
CAUMES Marie Pierre	
CAUVY Françoise	
CROS Ludovic	
DETRY Thibault	
DRUART David	
ENNADIFI Fatiha	
FERAL Claude	
GALEOTE Monique	
GOURMELON Izia	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LEVEQUE Gaëlle	
MARRES Gilles	
PANIS Michel	
PEDROS Isabelle	
POMAREDE Edith	

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	IV D2
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	
ROUQUETTE Damien	
SAUVIER Jean Marc	
SINEGRE Joana	
STADLER-LATOUR Magali	
SYZ Nathalie	
VERDOL Marie Laure	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ~~10~~, et de la publication le 7 avril 2022

A, le ~~10~~

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

7 avril 2022

Gaëlle LEVEQUE
Maire de LODEVE

